

DIVULGATION DES RISQUES

Compte tenu du fait que Friedberg Direct (ci-après « nous », « notre », « nos », « Friedberg Direct ») accepte de conclure des contrats de différence (« CFD ») et des contrats d'options (« Options ») de gré à gré (« OTC ») avec le soussigné (ci-après le « Client », « vous », « votre », « vos »), le Client reconnaît, comprend et accepte que :

1. CET AVIS DE DIVULGATION DES RISQUES FAIT PARTIE DES ACCORDS CLIENT, TELS QUE DÉFINIS DANS L'ACCORD D'UTILISATION

- 1.1. Cet avis vous fournit des informations sur les risques associés aux opérations de trading de gré à gré, mais il ne peut pas expliquer l'ensemble des risques, ni la façon dont ces risques sont liés à votre situation personnelle. En cas de doute, demandez conseil à un professionnel.
- 1.2. Il est important que vous compreniez parfaitement les risques encourus avant de décider de conclure une relation commerciale avec nous. Si vous choisissez de conclure une relation commerciale avec nous, il est important que vous restiez conscient des risques encourus, que vous disposiez des ressources financières adéquates pour supporter ces risques et que vous surveilliez attentivement vos positions.

2. ADÉQUATION

- 2.1. Sous réserve de notre obligation d'évaluer l'adéquation du trading de gré à gré avec votre situation, toute décision d'ouvrir ou non un compte et de comprendre ou non les risques vous appartient.
- 2.2. Nous pouvons également vous demander des informations sur vos actifs financiers et vos revenus. Nous ne vérifions pas en votre nom si les sommes que vous nous avez envoyées et vos profits et vos pertes sont cohérents avec ces informations. C'est à vous seul d'évaluer si vos ressources financières sont adéquates et le niveau de risque que vous prenez.

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

3. N'INVESTISSEZ QUE DE L'ARGENT QUE VOUS POUVEZ VOUS PERMETTRE DE PERDRE

N'investissez pas d'argent que vous ne pouvez pas vous permettre de perdre. Le trading de gré à gré comporte un degré de risque élevé et du fait des fluctuations de valeur, le client risque de ne pas récupérer le montant investi.

4. PRODUITS DÉRIVÉS NÉGOCIÉS DE GRÉ À GRÉ

Les positions ouvertes avec Friedberg Direct ne sont pas tradées en bourse. Les prix et les autres conditions sont fixés par Friedberg Direct, sous réserve de l'obligation que nous avons de fournir la meilleure exécution, d'agir raisonnablement et conformément à l'accord client et à notre politique d'exécution des ordres. Chaque trade de gré à gré que vous ouvrez via la plateforme de trading entraîne la conclusion d'un contrat avec Friedberg Direct; ces contrats ne peuvent être conclus qu'avec Friedberg Direct et ne sont transférables à aucune autre personne ou entité. Il n'y a pas de compensation centrale et il n'y a aucune garantie par une autre partie des obligations de paiement de Friedberg Direct envers le Client; le Client est donc exposé à un risque de crédit auprès de Friedberg Direct.

5. AUCUN DROIT À L'INSTRUMENT SOUS-JACENT

Les CFD et les paris sur spreads ne donnent aucun droit sur les instruments sous-jacents ou, dans le cas de CFD sur actions, aux droits de vote.

6. PLATEFORME DE TRADING

6.1. Le Client est averti que, lorsqu'il trade sur une plateforme électronique, il assume un risque de perte financière qui peut être la conséquence entre autres :

6.1.1. Panne des appareils et logiciels du Client et mauvaise qualité de la connexion;

6.1.2. Défaillance, dysfonctionnement ou mauvaise utilisation des matériels ou des logiciels de Friedberg Direct ou du Client;

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

DIVULGATION DES RISQUES

6.1.3. Mauvais fonctionnement de l'équipement du Client;

6.1.4. Mauvais réglage du terminal du Client;

6.1.5. Retard de mise à jour du terminal du Client.

7. PERTES MAGNIFIÉES

La nature des marchés de trading sur marge signifie que les profits et les pertes peuvent être amplifiés.

8. RISQUES POTENTIELS

- 8.1. Avant d'ouvrir un trade avec nous, nous vous demandons de déposer de l'argent auprès de nos services pour servir de Marge initiale; pour maintenir une transaction ouverte, vous devez vous assurer que le montant de votre compte de trading dépasse la Marge de maintien. La Marge initiale variera selon les Instruments et les montants seront indiqués sur la plateforme de trading. Cela signifie que vous traderez en utilisant un « effet de levier », ce qui peut vous avantager ou vous désavantager; un petit mouvement de prix en votre faveur peut entraîner un rendement élevé sur la marge initiale utilisée pour ouvrir le trade, mais un petit mouvement de prix à l'encontre de votre position peut entraîner des pertes substantielles.
- 8.2. Nous vous demanderons en outre de vous assurer que le montant de votre Compte de trading dépasse la Marge de maintien si vous souhaitez conserver une Transaction ouverte. Par conséquent, si notre prix évolue en votre défaveur, vous devrez peut-être nous fournir une Marge supplémentaire substantielle, et ce rapidement, pour maintenir vos trades ouverts. Si vous ne le faites pas, nous serons en droit de clôturer un, plusieurs, ou l'ensemble de vos trades. Vous serez responsable de toute perte encourue.
- 8.3. Sachez également qu'en vertu de notre Accord client, nous sommes autorisés, à notre seule discrétion, à effectuer un Appel de marge. En vertu de l'Accord client, vous êtes tenu de répondre immédiatement à tous les Appels de marge, par tous les moyens applicables et dans le délai prescrit par nos services. À défaut, nous serons en droit de clôturer un, plusieurs, ou l'ensemble de vos trades.
- 8.4. À l'expiration, les options qui sont dans la monnaie seront automatiquement clôturées à leur valeur intrinsèque, c'est-à-dire, dans le cas des options d'achat, le montant par lequel le cours

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

DIVULGATION DES RISQUES

de clôture du FX/CFD spécifié dépasse le prix d'exercice, et dans le cas d'options de vente, le montant par lequel le prix d'exercice dépasse le cours de clôture du FX/CFD spécifié. Pour les achats de Call et les ventes de Put, le prix de clôture sera le prix (bid) de l'instrument FX/CFD sous-jacent à l'expiration; et pour les ventes de Call et achats de Put, le prix de clôture sera le prix (ask) de l'instrument FX/CFD sous-jacent, déterminé à la seule discrétion d'Ava. Les Options qui ne sont pas dans la monnaie expireront sans valeur.

- 8.5. Friedberg Direct facture des spreads variables sur les Options. Les spreads des Options variables sont affectés par les conditions réelles du marché, qui sont hors de notre contrôle. Friedberg Direct ne garantit aucun spread coté maximal ou minimal sur les Options. Il peut advenir que certaines cotations d'Options ne soient pas disponibles pour certains actifs sous-jacents.
- 8.6. Risques liés aux positions longues sur les CFD
- 8.7. Prendre une position longue signifie que vous spéculer sur le fait que le prix du marché de l'actif sous-jacent augmentera entre le moment de l'ouverture et de la clôture de la position. En détenant une position longue, vous réaliserez généralement un profit si le prix de marché de l'actif sous-jacent augmente lorsque votre position longue est ouverte. À l'inverse, vous subirez généralement une perte si le prix de marché de l'actif sous-jacent baisse lorsque votre position longue est ouverte. Votre perte potentielle peut donc être supérieure à la marge initiale déposée. Par ailleurs, vous pourriez subir une perte liée à la clôture de votre position dans le cas où vous ne disposeriez pas des liquidités suffisantes pour conserver la marge nécessaire sur votre compte en vue de maintenir votre position ouverte.
- 8.8. Risques liés aux positions courtes sur les CFD
- 8.9. Prendre une position courte signifie que vous spéculer sur le fait que le prix du marché de l'actif sous-jacent baissera entre le moment de l'ouverture et de la clôture de la position. En détenant une position courte, vous réaliserez généralement un profit si le prix de marché de l'actif sous-jacent baisse lorsque votre position courte est ouverte. À l'inverse, vous subirez généralement une perte si le prix de marché de l'actif sous-jacent augmente alors que votre position courte est ouverte. Votre perte potentielle peut donc être supérieure à la
- marge initiale déposée. Par ailleurs, vous pourriez subir une perte liée à la clôture de votre position dans le cas où vous ne disposeriez pas des liquidités suffisantes pour conserver la marge nécessaire sur votre compte en vue de maintenir votre position ouverte.

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

9. FLUCTUATIONS DU MARCHÉ

- 9.1. Il est important que vous compreniez les risques associés au trading sur un marché, car les fluctuations du prix du marché sous-jacent auront un effet sur la rentabilité de la transaction. Par exemple, la valeur des investissements libellés en devises étrangères peut baisser ou augmenter en fonction des variations des taux de change.
- 9.2. Le glissement correspond à la différence entre le prix prévu d'une Transaction, et le prix auquel la Transaction est réellement exécutée. Le glissement se produit souvent pendant les périodes de forte volatilité (par exemple, en raison d'un événement d'actualité), rendant impossible l'exécution d'un Ordre à un prix spécifique, et également lorsque des Ordres de grande taille sont exécutés à un moment il n'y a pas suffisamment d'intérêt au niveau de prix souhaité pour maintenir le montant attendu du trade.

10. CONDITIONS ANORMALES DU MARCHÉ

Le Client reconnaît que, dans des Conditions anormales du marché, la période pendant laquelle les Ordres sont exécutés peut être prolongée, il peut être impossible d'exécuter les Ordres aux prix déclarés, ou il peut être impossible de les exécuter dans l'absolu.

11. SURVEILLANCE REQUISE DES POSITIONS

En raison de l'effet de levier et donc de la vitesse à laquelle les profits ou les pertes peuvent survenir, il est important que vous surveilliez vos positions de près. La surveillance de vos transactions relève de votre responsabilité.

12. RISQUES OPÉRATIONNELS

- 12.1. Les risques opérationnels avec Friedberg Direct sur votre ordinateur sont inhérents à chaque transaction de gré à gré. Par exemple, des perturbations dans les processus opérationnels de Friedberg Direct, tels que les communications, les ordinateurs, les réseaux informatiques ou mobiles ou des événements externes peuvent entraîner des retards dans l'exécution et le règlement d'une transaction. Friedberg Direct n'accepte ni n'assume aucune responsabilité quant aux processus opérationnels de Friedberg Direct, sauf dans la mesure où ils sont causés par une fraude, une négligence ou une action malhonnête de Friedberg Direct.

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

DIVULGATION DES RISQUES

- 12.1.1. En ce qui concerne l'utilisation d'équipements et de données informatiques, le Client supporte les risques suivants parmi d'autres, auquel cas Friedberg Direct décline toute responsabilité en cas de perte en résultant :
 - 12.1.2. Coupure de courant de l'équipement du côté du Client, du fournisseur ou de l'opérateur de communication (y compris la communication vocale) qui dessert le Client;
 - 12.1.3. Dommages physiques (ou destruction) des canaux de communications utilisés pour relier le Client et le fournisseur (opérateur de communication), le fournisseur et le serveur de trading ou d'information du Client;
 - 12.1.4. Panne (faiblesse de la qualité inacceptable) des communications via les canaux utilisés par le Client, Friedberg Direct ou les canaux utilisés par le fournisseur, ou l'opérateur de communication (y compris la communication vocale) utilisés par le Client ou Friedberg Direct;
 - 12.1.5. Paramètres incorrects ou incompatibles des exigences du terminal du Client;
 - 12.1.6. Mise à jour inopportune du terminal du Client;
 - 12.1.7. L'utilisation de canaux de communications, matériels et logiciels, génère le risque de non réception d'un message (y compris des SMS) par le Client de Friedberg Direct;
 - 12.1.8. Une fois un ordre téléphonique confirmé, le Client a acheté ou vendu et ne peut pas annuler l'Ordre au marché. En passant un Ordre au marché par téléphone, le Client reconnaît et accepte cette exécution immédiate et accepte le risque de cette fonction d'exécution immédiate.
 - 12.1.9. Dysfonctionnement ou impossibilité d'utiliser la Plateforme, y compris le terminal du Client.
- 12.2. Le Client peut subir des pertes financières en lien avec la matérialisation des risques évoqués ci-dessus; Friedberg Direct n'accepte aucune responsabilité en cas de matérialisation d'un tel risque et le Client sera responsable de toutes les pertes connexes potentielles.

13. ERREURS DE COTATION

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

DIVULGATION DES RISQUES

En cas d'erreur de cotation, Friedberg Direct ne sera pas responsable des erreurs en résultant dans le solde des comptes et se réserve le droit d'apporter les corrections ou ajustements nécessaires au compte concerné. Tout litige découlant de telles erreurs de cotation sera résolu sur la base de la juste valeur du marché concerné au moment où une telle erreur s'est produite; cette juste valeur du marché sera celle déterminée par Friedberg Direct, à sa seule discrétion et de bonne foi. Dans les cas où le marché concerné présente des prix différents de ceux affichés sur notre écran, nous tenterons, dans la mesure du possible, d'exécuter les Transactions au prix du marché en vigueur, ou au plus près. Le prix du marché en vigueur correspond au prix reflété sur les relevés du Client.

Cela peut ou non avoir un impact défavorable sur les bénéfices et les pertes réalisés et non réalisés du Client.

14. COMMUNICATION ENTRE LE CLIENT ET FRIEDBERG DIRECT

- 14.1. Le Client accepte le risque de perte financière causée par la réception d'un avis de Friedberg Direct en retard, ou par la non réception d'un tel avis.
- 14.2. Le Client reconnaît que les informations non chiffrées transmises par courriel ne sont pas protégées contre les accès non autorisés.
- 14.3. Friedberg Direct décline toute responsabilité si des tiers non autorisés ont accès à des informations, y compris des adresses électroniques, des communications électroniques et des données personnelles, accèdent aux données lorsque les éléments ci-dessus sont transmis entre Friedberg Direct et le Client, ou lors de l'utilisation d'Internet ou d'autres moyens de communication réseau, ou tout autre moyen électronique.

15. CAS DE FORCE MAJEURE

- 15.1. En cas de force majeure, Friedberg Direct peut ne pas être en mesure d'organiser l'exécution des Ordres du Client ou de remplir ses obligations en vertu de l'accord conclu avec le Client. En conséquence, le Client peut subir des pertes financières.

- 15.2. Friedberg Direct ne sera pas responsable ou n'aura aucune responsabilité pour tout type de perte ou de dommage découlant de tout manquement, interruption ou retard dans

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

DIVULGATION DES RISQUES

l'exécution de ses obligations en vertu de l'Accord d'utilisation lorsqu'un tel manquement, interruption ou retard est dû à un cas de force majeure.

16. RISQUE DE CHANGE

Les Clients doivent être conscients que les trades de gré à gré libellés dans une devise autre que leur devise d'origine comportent le risque supplémentaire associé aux fluctuations des devises.

17. ABSENCE DE CONSEILS ET DE RECOMMANDATIONS

17.1. Lors de la passation d'Ordres auprès de Friedberg Direct, Friedberg Direct ne conseillera pas le Client sur les mérites d'une Transaction particulière et ne lui donnera aucune forme de conseil en investissement; le Client reconnaît que les Services ne comprennent pas la fourniture de conseils en investissement pour les trades de gré à gré ou les marchés sous-jacents. Le Client conclura seul des Transactions et prendra les décisions pertinentes en fonction de son jugement personnel. Lorsqu'il demande à Friedberg Direct de conclure une Transaction, le Client déclare qu'il est seul responsable d'effectuer une évaluation et un examen personnels et indépendants sur les risques associés à la Transaction. Il déclare

posséder les connaissances, une compréhension du marché, des conseils professionnels et une expérience suffisants pour effectuer sa propre évaluation des mérites et des risques de toute Transaction. Friedberg Direct n'offre aucune garantie quant à l'adéquation des produits tradés dans le cadre du présent Accord et n'assume aucune obligation fiduciaire dans ses relations avec le Client.

17.2. Friedberg Direct n'aura aucune obligation de fournir au Client des conseils juridiques, fiscaux ou autres relatifs à toute Transaction. Le client doit demander l'avis d'un expert indépendant en cas de doute sur ses obligations fiscales. Le Client est avisé par la présente que les lois fiscales peuvent évoluer.

18. IMPÔTS

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

DIVULGATION DES RISQUES

- 18.1. Il existe un risque que les trades du Client sur des Instruments financiers soient ou deviennent assujettis à une taxe et/ou à d'autres droits, par exemple suite à un changement dans la législation ou la situation personnelle du Client. Friedberg Direct n'offre aucun conseil fiscal.
- 18.2. Le Client est responsable de toutes les taxes et/ou des autres droits qui pourraient résulter de ses trades.

19. FONDS D'INDEMNISATION DES INVESTISSEURS

Friedberg Direct participe à l'Investor Compensation Company Ltd (« ICCL ») pour les Clients d'entreprises d'investissement réglementées en République d'Irlande. Certains Clients auront droit à une indemnisation en vertu de l'ICCL lorsque Friedberg Direct se retrouve en incapacité d'assurer ses obligations en raison de sa situation financière et lorsqu'aucune perspective réaliste d'amélioration dans les circonstances précédentes ne semble possible dans un avenir proche. L'indemnisation ne dépassera pas vingt mille euros (20 000 euros) par Client concerné.

20. BULLETINS D'INFORMATION

- 20.1. Friedberg Direct peut, de manière occasionnelle et à sa discrétion, fournir à ses Clients (ou dans des bulletins d'information publiés sur son site Web ou fournis aux abonnés via son site Web, la plateforme de trading ou autrement) des informations, des actualités, des commentaires sur les marchés ou autres informations, sans que cela soit considéré comme un service. Dans de tels cas :
- 20.1.1. Friedberg Direct ne sera pas responsable de ces informations;
 - 20.1.2. Friedberg Direct ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations ou quant aux conséquences fiscales ou juridiques de toute Transaction connexe;
 - 20.1.3. ces informations sont fournies uniquement pour permettre au Client de prendre des décisions personnelles en matière d'investissement et ne constituent pas des conseils en investissement ni des promotions financières non sollicitées auprès du Client;
 - 20.1.4. si le document contient une restriction concernant la personne ou la catégorie de personnes à qui ce document est destiné ou à qui il est distribué, le Client accepte de ne pas le transmettre à cette personne ou cette catégorie de personnes; e) le Client accepte qu'avant l'expédition du document, la société Friedberg Direct ait pu utiliser

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande

DIVULGATION DES RISQUES

elle-même les informations sur lesquelles il est basé. Friedberg Direct ne formule aucune allégation quant à l'heure de réception par le Client et ne peut garantir qu'il recevra ces informations en même temps que les autres Clients.

20.2. Il est entendu que les commentaires sur les marchés, les actualités ou autres informations fournies ou mises à disposition par Friedberg Direct sont susceptibles d'être modifiés et peuvent être retirés à tout moment sans préavis.

21. AUCUNE GARANTIE DE PROFIT

Friedberg Direct n'offre aucune garantie de profit ni d'absence de pertes lors du trading. Le Client n'a reçu aucune garantie de ce type de Friedberg Direct ou de l'un de ses représentants. Le Client est conscient des risques inhérents au trading et peut supporter financièrement ces risques et accuser toute perte subie.

Friedberg Direct est une division de Friedberg Mercantile Group Ltd., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et de toutes les bourses canadiennes. Le siège social de Friedberg Mercantile Group Ltd. est sis au 220 Bay St., Suite 600, Toronto, ON M5J 2W4, Canada.

Les comptes sont ouverts et détenus par Friedberg Direct, qui effectue la compensation des trades par l'intermédiaire d'une filiale au sein du groupe de sociétés AvaTrade (collectivement, le « Groupe AvaTrade »). Les Clients de Friedberg Direct peuvent, en partie, traiter avec des filiales du Groupe AvaTrade. Le Groupe AvaTrade ne possède ni ne contrôle aucune partie de Friedberg Direct; son siège social est sis à Five Lamps Place, Amiens Street, Dublin 1, Irlande